

A partir des documents présentés ci-dessous, mobilisez vos connaissances et capacités en Économie générale pour répondre aux questions suivantes.

<b>1</b>	Sur la base du document 1 :  <b>a.</b> Apprécier l'évolution du solde commercial entre 2010 et 2012.  <b>b.</b> Évaluer la part du marché intérieur qui est couverte par les importations de biens en utilisant un indicateur pertinent. Interpréter l'évolution de cet indicateur entre 2010 et 2012.	
<b>2</b>	A partir du document 2 :  <b>a.</b> Relever la forme de l'intégration économique régionale choisie par le Maroc. Illustrer votre réponse.  <b>b.</b> Peut-on affirmer que les ALE sont à l'origine du déficit commercial au Maroc ? Justifier.  <b>c.</b> Quelles sont donc les solutions pour palier à ce déficit chronique ?	
<b>3</b>	Sur la base du document 3 :  <b>a.</b> D'après le document et vos connaissances, quelles sont les opportunités que présente le marché africain ?  <b>b.</b> Relever les actions du Maroc pour renforcer sa position économique en Afrique.	
<b>4</b>	A partir du document 4 :  <b>a.</b> Relever un indicateur de sous-développement en Afrique.  <b>b.</b> Relever et expliquer la stratégie de développement que les pays d'Afrique doivent choisir.  <b>c.</b> Quels sont les avantages de cette stratégie ?	
<b>5</b>	<b>Synthèse :</b> Rédiger un développement structuré sur le thème suivant : « Après avoir exposé la situation du commerce extérieur marocain et l'aboutissement de nos différents accords de libre-échange, vous montrerez que le marché africain est une aubaine pour le Maroc pour diversifier ses partenariats en mettant l'accent sur les opportunités que recèle ce marché et les différentes mesures que le pays doit prendre pour en bénéficier ». (Exploiter tous les documents, les réponses aux questions précédentes et les connaissances acquises).	

## Ressources documentaires

### Document 1

#### **L'évolution des échanges extérieurs et de la demande intérieure entre 2010 et 2012**

(En millions de DH)	2010	2011	2012
Importations (CAF)	297 963	357 770	386 127
Exportations (FOB)	149 583	174 995	184 650
DCFN	571 485	618 891	668 722
FBCF	234 407	246 394	263 642
Variation des stocks	+ 34 027	+ 42 168	+ 34 782

**Source : HCP et ministère du commerce extérieur**

### Document 2

#### **Interview avec le ministre du commerce extérieur**

**Matin Eco :** **Devant le constat indiquant que la balance commerciale est déficitaire pour le Maroc dans la plupart des ALE signés avec les différents partenaires, le ministère de l'Industrie, du commerce et des nouvelles technologies devient plus prudent en ce qui concerne la conclusion de nouveaux ALE. Quelle approche adoptez-vous, aujourd'hui, monsieur le ministre ?**

**Abdelkader Amara :** Avant de parler de l'approche adoptée par notre ministère en matière de négociation des Accords de libre-échange (ALE), permettez-moi de clarifier certains points, dont le premier est que notre pays consacre sa volonté d'ouverture de son économie à travers, entre autres, la conclusion d'ALE notamment avec l'UE, les USA, l'AELE, la Turquie et avec les pays arabes que ce soit au niveau bilatéral ou régional. Je tiens aussi à relativiser une idée répandue liant directement le déficit de la balance commerciale du Maroc aux ALE. D'abord, le déficit commercial de notre pays est devenu, depuis plusieurs années, structurel. Les ALE, en général, présentent des opportunités qui peuvent être exploitées par une partie, mais pas autant par l'autre, faute d'offre exportable. Mais les ALE signés par le Maroc ne sont pas à l'origine de tous les maux. Avec la Chine, par exemple, avec laquelle nous avons un énorme déficit, il ne s'agit pas d'un ALE ni d'un Accord préférentiel, mais bel et bien d'un NPF (clause de la nation la plus favorisée), le basique de l'OMC. Les études menées, notamment par le ministère, ont démontré que les ALE pourraient donner de meilleurs fruits et que les soldes de la balance commerciale des biens et services et du compte courant pourraient s'améliorer avec la mise en œuvre progressive des plans sectoriels une fois arrivés à maturité. Ces derniers sont censés justement booster la production et donc l'offre, notamment exportable, et la diversifier.

Pour ce qui est de l'approche, le Maroc s'est donné une période de réflexion, le temps de bien assimiler les ALE déjà signés. Néanmoins, face à la nécessité d'explorer de

nouveaux marchés autre que le marché européen, de nouvelles négociations ont été lancées basées sur une approche globale gagnant-gagnant.

**Source : Le Matin, 22-Mai-2013 (texte adapté)**

### **Document 3**

#### **Maroc-Afrique: un modèle de coopération sud-sud**

L'économie de l'Afrique subsaharienne est en expansion progressive ces dernières années, en dépit de la crise économique mondiale. En 2012 et 2013, la croissance serait respectivement de 4,8% et de 5,6% selon les récentes perspectives du FMI.

Compte tenu des liens historiques liant le Maroc aux pays africains, notre pays s'est toujours efforcé de développer des relations stratégiques avec les pays du continent africain, comme en atteste les visites successives de Sa Majesté le Roi dans plusieurs pays africains.

Dans le domaine économique et commercial, il s'agit principalement du renforcement du cadre juridique régissant les relations économiques et commerciales par la conclusion de nouveaux accords commerciaux et d'investissement dont les négociations sont en cours avec les pays de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) et de l'Afrique centrale (CEMAC), de même que le renforcement du cadre institutionnel Maroc-Africain, à travers la création ou la réactivation des Commissions Mixtes de Coopération Economique, ainsi que l'intensification des actions de partenariat économique et commercial.

A cet égard, diverses actions de promotion et de partenariat économique ont été menées par le Département du Commerce Extérieur et Maroc Export, visant l'accompagnement des entreprises marocaines sur les marchés africains. Cet accompagnement a été réalisé dans le cadre de l'organisation de six caravanes d'exportation et de partenariat économique à destination des pays de l'Afrique de l'ouest et centrale, ce qui a permis de couvrir plus de 15 pays. Cette nouvelle approche de coopération a donné des résultats probants par la mobilisation de nouvelles entreprises intéressées par les marchés africains, ainsi que l'établissement des contacts directs entre les opérateurs marocains et leurs homologues africains.

**Source : Maroc Trade Info, N° 37, Avril 2013 (texte adapté)**

### **Document 4**

#### **Le partenariat public-privé incontournable pour le développement de l'Afrique**

«Face au déficit considérable en matière d'infrastructures dont souffre l'Afrique, le partenariat public-privé (PPP) reste un facteur clé pour relever ce défi». Tel a été le constat arrêté lors de la rencontre organisée, samedi 25-Mai-2013, par la Fondation diplomatique en collaboration avec les ambassadeurs des pays africains accrédités à Rabat, à l'occasion de la célébration de la Journée de l'Afrique.

«Panafricanisme et renaissance africaine». C'était l'un des thèmes débattus devant un parterre d'ambassadeurs africains. La rencontre a été l'occasion convenable pour faire le point autour de la nécessité de multiplier les partenariats public-privé. L'idée était de mettre en évidence l'importance de ce mode de financement qui s'avère, aujourd'hui, plus que jamais nécessaire pour assurer la croissance économique du continent et par conséquent l'épanouissement de sa population. Surtout que le déficit ressenti en matière d'infrastructures freine toutes perspectives de développement et d'intégration régionale.

Les partenariats public-privé sont, à l'heure actuelle, un besoin et une nécessité. En effet, les PPP sont un véritable créneau permettant d'une part la réduction du poids de l'infrastructure sur le budget de l'État, l'amélioration de la qualité des services dispensés aux citoyens ainsi que la promotion de l'investissement privé.

**Source : Le Matin, 27-Mai-2013 (texte adapté)**